FORMATION PROFESSIONNELLE

En partenariat avec le Comité départemental d'équitation de la Vienne

VIENNE
Fédération Française d'Équitation
Comité Départemental d'Équitation

Comprendre et analyser la locomotion du cheval

OBJECTIFS : A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de mieux comprendre leur pratique et d'optimiser le travail du cheval, en réduisant les risques de blessures ou de pathologies.

INTERVENANTS :

Laurent Mézailles
Cavalier/Enseignant Indépendant. Formateur et responsable de l'organisme de formation.
Titulaire d'un brevet d'état d'éducateur sportif.

Docteur Vétérinaire Marie-Odile
Sautel, pratiquant l'ostéopathie, l'homéopathie, la phytothérapie en exercice libéral et formatrice en Locomotion du cheval. Intervenante pour l'organisme de formation.
Depuis 20 ans les deux intervenants dispensent des formations sur ce thème. Ils interviennent régulièrement dans les formations dispensées à l'École Nationale d'Équitation ou pour le compte d'autres acteurs du secteur équestre. Chaque année, plusieurs dizaines de professionnels participent aux différentes formations sur le territoire national et en Suisse.

PROGRAMME :

Module 1 Webinaire de 2 h le 14 mars de 19h à 21h
Maitriser les notions de base concernant les particularités anatomiques du dos du cheval, de son avant-main et son arrière-main...

Module 2 Présentiel au Centre 2questre du Grand Poitier le 26 mars de 9h à 17h
Maitriser les différents outils pour évaluer la locomotion du cheval
- Évaluer la musculature
- Évaluer la sellerie
- Maitriser les observables du cheval en mouvement.

POUR QUI ?
Toute personne en situation d'enseignement.

Laurent Mézailles Equitation Organisme de formation enregistré sous le n° 26890111089
Certifié Qualiopi pour les actions de formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES :
Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
Documents supports de formation projetés.
Exposés théoriques
Étude de cas concrets
Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Possibilité de venir avec votre cheval : places limitées à 4 couples. Merci de le préciser lors de l'inscription.

Prise en charge de votre formation :

Vous êtes enseignant salarié dans la Vienne : Votre participation s'élève à 16 euros à régler à l'organisme de formation

Vous êtes dirigeant : Le financement sera assuré par le VIVEA sur les fonds de la formation professionnelle continue, Vous recevrez un mail du VIVEA à valider pour bénéficier de la prise en charge. Votre reste à charge sera de 16 euros à régler à l'organisme de formation

Dans les deux cas vous n'avez pas de démarche particulière à effectuer pour être financé.

Vous êtes travailleur indépendant ou en micro.

Téléchargez l'attestation de cotisation au titre de la formation professionnelle continue sur votre espace personnel URSSAF pour connaitre le nom de l'organisme qui peut vous prendre en charge. C'est ensuite à vous d'effectuer les démarches auprès de cet organisme.

Vous devrez avancer les frais de formation qui vous seront ensuite remboursés. Il est possible d'étaler le règlement de votre formation.

Vous êtes salarié dans un autre département que la Vienne :

Rapprochez-vous de votre employeur en lui demandant de prendre contact avec nous pour finaliser l'inscription. Il existe des possibilités de financement mais les frais devront être avancés par l'employeur.

Cout de la formation hors financement : 251 euros

Renseignements : laurent@mezailles.fr

INSCRIPTIONS :
https://app.digiforma.com/guest/4513499020/training_sessions/1684221/register